

Assurance-chômage—Loi

cle, il y a un rocher, une forêt, une rivière et la reine Victoria.

Le rocher dit:

Je vais vous dire, moi, ce qui a aggravé la situation. La grande dépression a aggravé la situation.

Et la première voix dit:

Le surveillant a tiré sur l'un des hommes qui étaient venus chercher du travail!

La voix n° 2 dit:

On ne peut laisser les gens mourir de faim ou se suicider.

Le parlementaire répond:

Les choses vont tellement mal que les hommes deviennent incontrôlables et qu'il faut s'attendre à tout.

La voix n° 3 dit:

J'ai vu 150 ouvriers se presser aux portes de l'Armée du salut pour obtenir une miette de pain, alors que des millionnaires étaient en train de festoyer un peu plus loin.

Le parlementaire répond:

La haine croît dans le coeur et l'esprit des Canadiens de toutes les races.

La voix n° 4 déclare:

Les choses vont sûrement très bien lorsque la police doit garder le dépotoir de la ville pour empêcher les Canadiens d'y vivre!

La voix n° 5 dit:

Je crains les conséquences d'un autre hiver, surtout si ces terribles tourbillons de poussière persistent. La pluie pourrait au moins nous donner de quoi manger.

M. Oberle: Le ciel est en train de nous tomber sur la tête.

• (2100)

Mme Langan: Les députés voudront sans doute entendre la réponse du parlementaire:

De strictes restrictions économiques de la part du gouvernement feraient perdre des emplois, aggraveraient le chômage, la faim, la misère, la maladie et la dégradation humaine et feraient augmenter le nombre de crimes et de suicides.

M. Oberle: Et favoriseraient le socialisme.

Mme Langan: Monsieur le Président, ces paroles sont aussi vraies aujourd'hui qu'à l'époque décrite dans le spectacle son et lumière. Je trouve désolant que nous puissions plaisanter en disant que le ciel est en train de nous tomber sur la tête et rire des problèmes des chômeurs pendant que nous leur enlevons leurs prestations

et que nous renions nos obligations sociales. Au lieu de rire, les députés d'en face devraient s'excuser auprès des travailleurs et des chômeurs canadiens dont ils se moquent.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de participer à ce débat sur le projet de loi C-21, la réforme mesquine et mal conçue de notre système d'assurance-chômage que nous propose le gouvernement conservateur.

Durant la campagne électorale de 1988, le député de St. John's-Ouest (M. Crosbie) a déclaré que son gouvernement n'avait pas l'intention de modifier la Loi sur l'assurance-chômage du Canada. Il a dit une chose et son gouvernement a fait le contraire. La liste des promesses non tenues continue de s'allonger.

Le but du projet de loi que nous débattons aujourd'hui est de réduire considérablement notre système d'assurance-chômage. Les réformes proposées par le gouvernement visent à placer tout le fardeau du programme d'assurance-chômage du Canada, qui coûte 12,6 milliards de dollars, sur les épaules des employés et des employeurs canadiens.

Les organismes patronaux et syndicaux prédisent que le résultat inévitable de ce projet de loi sera l'augmentation du chômage. Et la région où il augmentera le plus est le Canada atlantique. Il est évident qu'en périodes d'austérité ou de ralentissement économique, les employeurs y penseront deux fois avant d'engager des travailleurs, s'ils sont forcés d'augmenter leurs contributions à la caisse de l'assurance-chômage.

Le gouvernement a l'intention de laisser tomber les travailleurs du Canada. Les arguments sur lesquels il s'appuie ne résistent pas à l'analyse. Le premier est la nécessité de réduire le déficit. En réalité, tous ses grands discours sur l'effet néfaste des déficits sur l'économie ne servent qu'à masquer son véritable objectif, la réduction des dépenses sociales. Les économistes ne s'entendent même pas sur la question de savoir si le déficit et la dette publique constituent un grave problème pour notre pays. En outre, on apprend en étudiant attentivement l'histoire de notre pays que les Canadiens se sont déjà accommo-